

Procès-verbal du Comité Directeur du 17 Mai 2021

Présents : M.Laguette, F.Chantriaux, F.Robin, F.Fouchet, F.Lacombe, J.L.Pacaud, C.Merlier, J.M.Bruneau, J.L.Barboza, F.Philippeau, F.Clatot, X. Perinet, M.Vasselon, P. Piau.

Absents excusés : E. Guérin, Absent non excusé : P.Wolfarth.

Assistant: F.Valo

ORDRE DU JOUR DU COMITE DIRECTEUR DU 6 AVRIL 2021

Validation du Comité directeur du 6 avril 2021 à finaliser par Frédéric pour vote. Les 2 derniers bureaux directeurs (26 avril 2021 et 3 mai 2021) ont été validés (pas de commentaires des élus sauf pour la remarque de Patrick sur l'achat d'un microordinateur qui sera mis à disposition d'Edith pour son travail sur la comptabilité et le secrétariat).

INFOS GENERALES :

- Kit de communication FFTT - 19 clubs ont sollicité ce kit.
- Entretien de Fabien - 10 avril 2021 - 4 mai 2021 (objectifs hebdomadaires avec intervention le mercredi après-midi par zone : Est, Ouest, Nord et regroupement des meilleurs joueurs du département de poussins à cadets). 6 heures prévues pour la détection + séance d'entraînement une ou deux fois dans l'année avec les vétérans + actions dans certaines zones rurales + suivi de la progression des jeunes qu'ils encadrent,
- Achats du matériel lié à la convention du Conseil départemental (toutes les demandes des clubs ont été sollicitées), soit environ 9000 €.
- Dossier A.N.S très peu de club ont constitué un dossier (3 clubs),
- Réunion aide au club webinaire 14 clubs ont participé
- Naissance d'une petite fille Manon (Romain Bardin)
- Décès de notre ami Pierre COURTE (USCTT La chapelle)
- Décès de Jacqueline ANDRE de Salbris (Exposition de maillots)

LES POINTS :

Point financier : aides chômage partiel (aide mensuelle d'environ 900 € par mois pour un total d'environ de 5445 € à fin avril 2021 / aide du fonds de solidarité : 21 845 € décembre 2020 et sur janvier, février 2021).

Achat d'une imprimante qui correspond à nos besoins et résiliation du contrat avec Dactyl Bureau : 1 abstention

Point et validation des 3 groupes de travail

GRUPE 1 : Etat des lieux des clubs

Jean-Marc Bruneau présente le questionnaire dont l'objectif est de le faire parvenir aux clubs. Les questions liées au développement initialement prévu ont été retirées. Elles concernent le financier, contact avec adhérents, réouverture, etc...

Dans un second temps, des visios conférence seront mise en place pour converser avec les clubs (4 groupes de 11 clubs avec des clubs représentatifs avec un employeur, répartition géographique, grand ou petit clubs). Dates des visions le 25, 27 mai et le 1^{er} et 3 juin 2021. Les membres du CDTT45 sont cordialement invités à ces visios.

Jean-Luc BARBOZA pose la question des clubs Sports dans l'entreprise : il serait bien de faire une visio avec ces clubs. Fabien proposera une date de visio à Fabienne et Jean-Luc.

Accord à l'unanimité pour les actions proposées par le groupe.

Félicitations aux élus qui ont travaillé sur le questionnaire et la mise en place des visios.

GRUPE 3 : Actions de fin de saison

La condition première est l'ouverture des salles.

- Compétition Séniors et Vétérans le vendredi soir et les jeunes (-de 18 ans) le samedi. Récompenser le club par une grosse de balle + pot en fin de compétition
- Regroupement par zone (3 jours) avec 15 participants / Fabien Valo devra le prendre en charge
- Tournois ou rencontres soirées (connaître les salles ouvertes pour offrir la possibilité de jouer). Récompenser le club par une grosse de balle + pot en fin de compétition
- Proposer à l'ensemble un concours photos (le thème est le Tennis de Table) Tournois ou rencontres soirées (connaître les salles ouvertes pour offrir la possibilité de jouer). Récompenser le club par une grosse de bal + pot en fin de compétition
- Soit un budget de 2700 € hors salaire et les périodes de vacances scolaires de Fabien pour maintenir les actions).

Les actions sont concernées par les licenciés et non licenciés.

Accord à l'unanimité pour les actions et le budget alloué.

Merci aux élus pour les réflexions sur ce sujet.

GRUPE 2 : Aides financières aux clubs

- Dotation pour le matériel lié au Covid $(+10*2+5)*2 = 25 \text{ €}$ / équipe / phase (Eq en équipes de niveau départemental (corpo, vétérans...) => environ 12.5 K€
 - Fonds de soutien : 5 000 € (clubs non-employeur en difficultés)
 - Aides aux actions : 10 000 € (Kakémonos, mini tables....)
 - Licences : Rien
 - Affiliations : Rien
 - Mutations (part comité) : remboursement si pas jouer en 2020-2021 et mutation en 2021-2022
 - Engagement Championnat par équipes : Remboursement au nbre de journées non jouées
 - Engagement CF : Remboursement au nbre de journées non jouées
- ✓ Le budget prévisionnel de ces actions se montent à 25000 € pour l'ensemble des actions.
 - ✓ Question : peut-on rembourser une partie de la licence (Murièle / Fabienne) ?
Réponse d'Adrien : la part remboursée par le CDTT45 serait minime au regard de l'adhésion des licences dans les clubs et de l'investissement financier fait par le CDTT45.
 - ✓ Un débat s'instaure avec l'ensemble des élu(e)s.
 - ✓ Christine propose une « subvention » aux clubs sans critère d'actions liées à la reprise d'activités.
 - ✓ Toutes les aides non affectées à un ou plusieurs postes pourront être dispatchées sur d'autres.
 - ✓ Certains membres souhaitent le remboursement de la part de la licence.
 - ✓ Une baisse du tarif départemental de la licence peut être envisagé.

4 abstentions sur les actions proposées par le groupe.

Les élus n'arrivant pas à se mettre d'accord sur les premières propositions d'aides financières aux clubs, ce groupe de travail se réunira prochainement pour apporter des évolutions à cette présentation.

Positionnement du groupe 4 à constituer, on laisse jusqu'à la fin de la semaine.

Nous avons reçu la dotation du matériel Florian transmettra un mail aux clubs afin qu'ils récupèrent leur dotation.

LES AUTRES INFORMATIONS DIVERSES :

- AG 2021 : à St Marceau le vendredi 10 septembre 2021.
- 5 inscrits à formation initiateur de clubs
- Période de mutation : 15/05/2021 - 30/6/2021

- La ligue va nous offrir un kit handisport
- Les certificats médicaux pour les mineurs ne sont plus obligatoires (auto-questionnaire annuel à remplir par les parents qui prendront la responsabilité d'engager leur enfant dans la pratique du sport ou éventuellement de présenter un certificat médical).
Circulaire administratif à transmettre aux clubs

Prochain Comité Directeur en juin 2021 en distanciel ?

Fin de la réunion : 21h10.

Le Président,
Jean-Luc PACAUD

Le Secrétaire Général,
Frédéric ROBIN